

## H) PLAN DE TABLE ET CARTES DE PLACEMENT

À un dîner offert dans une résidence diplomatique ou officielle, un plan de table est disposé dans un endroit visible, habituellement à l'entrée. D'après ce schéma, l'hôte et l'hôtesse sont placés à chaque bout de la table ou en vis-à-vis, au centre. En général, l'entrée de la salle à manger est indiquée avec précision. Il faut donc repérer sa place à table par rapport à celle-ci pour la trouver facilement le moment venu. On peut toujours tenter de retenir les noms de ses voisins de gauche et de droite pour ne pas avoir à trop lorgner la carte placée devant eux sur la table<sup>8</sup>. (Une note en passant : les cartes de placement doivent être écrites à la main).

## I) ORDRE DE PRÉSEANCE

La préséance est déterminée premièrement par le rang : c'est donc dire que les ambassadeurs viennent avant les chargés d'affaires ad interim; viennent ensuite les ministres, les conseillers, les secrétaires, et ainsi de suite. Parmi des personnes de même rang, la préséance est déterminée par la date d'arrivée au poste. Ainsi, un ambassadeur dont la date d'arrivée au poste est la plus ancienne occupe par le fait même, lors d'une réception diplomatique, une place supérieure à celle d'un ambassadeur dont l'arrivée au poste est plus récente.

Dans toutes ses relations sociales au poste, l'épouse, par courtoisie, bénéficie de la même préséance que son époux, ou vice versa selon le cas. Le Bureau du protocole du pays accréditaire possède une liste complète du corps diplomatique et peut renseigner quiconque en fait la demande sur l'ordre de préséance des dignitaires et des membres du gouvernement du pays. Le plus ancien de tous les ambassadeurs en poste est appelé le doyen du corps diplomatique aux cérémonies officielles de la capitale.

La règle générale, lors d'un repas, veut que le conjoint de l'invité dont le rang est le plus élevé se place du côté droit de l'hôte et que l'invité dont le rang est le plus élevé se place du côté droit de l'hôtesse. La deuxième place est du côté gauche de l'hôte et de l'hôtesse, et ainsi de suite.

## CONCLUSION

Lorsqu'on reçoit ou qu'on assiste à des fonctions officielles et qu'on n'est incertain quant aux questions relatives au protocole, il vaut mieux se renseigner que de commettre un impair. On peut toujours s'informer soit à la mission, généralement auprès de la secrétaire du chef de mission, soit directement au Bureau du protocole du pays de résidence où l'on se fera un plaisir d'aider à résoudre le problème soumis.

Il faut se rappeler qu'il vaut mieux bien recevoir ou ne pas recevoir du tout; lorsqu'on veut établir de bonnes relations avec des étrangers, il faut le faire du mieux possible.

---

<sup>8</sup> Pour diverses dispositions de plans de table, on peut consulter le Manuel pratique de protocole de Jean Serres.